

Signature de la 6e convention HCL-FIPHFP : un partenariat renforcé pour l'emploi des personnes vivant avec un handicap

Depuis 2008, les Hospices Civils de Lyon (HCL) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) collaborent pour développer une politique inclusive sur l'ensemble de leurs sites, dans tous les secteurs d'activité. Cette dynamique se poursuit le 24 mars prochain avec la signature d'une 6e convention pour la période 2024-2026.

Avec un budget total alloué pour le conventionnement 2024-2026 de 3 449 777 €, cette nouvelle convention marque une étape clé dans la politique des HCL en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes vivant avec un handicap. Le financement de la convention est réparti à hauteur de 56% pour les HCL et de 44% pour le FIPHFP. Ce partenariat permettra de consolider les actions menées en matière de recrutement, de reclassement, de maintien en emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle, grâce à un plan d'actions structuré autour de six axes prioritaires :

- **Renforcement de la gouvernance** et création de la cellule avenir professionnel (CAP).
- **Recrutement et apprentissage**, avec des partenariats renforcés avec des écoles.
- **Reclassement et reconversion**, pour anticiper les vulnérabilités.
- **Maintien en emploi**, via de nouveaux dispositifs d'accompagnement.
- **Formation et sensibilisation**, notamment par des séminaires pour les encadrants.
- **Accessibilité numérique**, grâce à des actions ciblées.

Ces initiatives reposent sur une approche pluridisciplinaire et complémentaire, mobilisant les ressources internes des HCL : direction des ressources humaines, médecine de santé au travail, assistantes sociales, conseillers aux conditions de travail et conseillers formation carrière, direction financière et direction de la marque et la communication. Cette dynamique interne s'enrichit de collaborations solides avec des partenaires externes spécialisés comme la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), CAP EMPLOI, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (LADAPT), Formation et Insertion Déficiant Visuel (FIDEV), Handi-Pacte Auvergne Rhône-Alpes, Uni. Rég. AGIR'H, etc.

En signant cette 6^{ème} convention avec le FIPHFP, les HCL réaffirment leur volonté de faire de l'inclusion professionnelle un pilier de leur projet institutionnel et un engagement fort de leur stratégie RH. S'appuyant sur les acquis des 15 dernières années, ils se donnent les moyens d'adapter leurs pratiques aux nouveaux enjeux liés au handicap au travail, tout en renforçant leur ambition : devenir un modèle d'inclusion dans le secteur hospitalier public, pour les professionnels en même temps que pour les patients et les étudiants accueillis en formation dans ses services. La démarche s'intègre en effet dans une mobilisation institutionnelle d'ampleur autour de l'accueil et de l'accompagnement de tous les handicaps en leur sein (également traduite par la signature de la Charte Romain Jacob par tous les groupements hospitaliers des HCL, au service des patients vivant avec un handicap).

Pour plus d'information sur la politique handicap globale menée par les HCL, consultez le dossier de presse : [Hospices Civils de Lyon, une politique handicap ambitieuse et partenariale](#).

INVITATION PRESSE

Les HCL et le FIPHP ont le plaisir de vous convier à la signature de leur 6^e convention :

Lundi 24 mars 2025, de 11h30 à 13h00

Salle des Célestins
3 Quai des Célestins, 69002 Lyon

Au programme :

- Témoignages de professionnels en situation de handicap bénéficiaires d'un accompagnement
- Retours d'expérience d'acteurs internes aux HCL qui accompagnent les professionnels vivant avec un handicap
- Signature de la convention

En présence de :

- Raymond LE MOIGN, Directeur Général des HCL
- Marine NEUVILLE, Directrice du FIPHP

Merci de confirmer votre présence par mail à presse@chu-lyon.fr

Le service de presse se tient à votre disposition pour toute demande d'interviews et reportages.

CONTACTS PRESSE :

HCL :

Marion Barrier - presse@chu-lyon.fr - 06 74 68 65 49

FIPHP :

Véronique Bonnet - v.bonnet@agence-cid.fr - 06 08 62 33 59

Chloé Lemahieu - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

A propos des HCL

Les Hospices Civils de Lyon, ce sont 13 hôpitaux publics, tous animés par une triple mission : le soin, la recherche et l'enseignement.

Nous formons ensemble une communauté de 24 000 femmes et hommes, soignants et non soignants, partageant une seule et même vocation : soigner et prendre soin de chaque patient, quelles que soient sa situation et ses pathologies, tout au long de sa vie.

De la prise en charge et jusqu'au traitement des maladies (des plus bénignes aux plus rares), et en lien avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire lyonnais, nous plaçons la recherche au cœur de notre approche pour répondre aux avancées médicales d'aujourd'hui et anticiper les défis thérapeutiques de demain. 2nd CHU de France, nous accompagnons et formons le personnel médical et non médical de demain grâce à nos 10 écoles et instituts.

A propos du groupe FIPHP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHP). Doté d'un budget annuel de 200 millions d'euros, il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leur plan d'actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi, à la formation, à la sensibilisation et à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. La mission du FIPHP s'inscrit dans la poursuite de l'objectif légal de 6% de travailleurs bénéficiaires de l'obligation pour l'emploi des personnes en situation de handicap (BOETH) dans la fonction publique. En 2023, 34 252 recrutements ont été réalisés et 7972 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,66%. Le FIPHP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. Il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

HOSPICES CIVILS DE LYON

13 hôpitaux publics, 24 000 femmes et hommes, 1 vocation : soigner et prendre soin de chaque patient